

PROCES VERBAL SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2008

Le trente janvier deux mil huit à 18h30, le conseil municipal de Bezouze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacky GRIMAUD, Maire.

Etaient présents : M. Alarcon, M. Angellier, R. Arnaud, D. Becourt, H. Delpuech, D. Lascombe, A. Marcos, S. Martinez, W. Rozier, D. Schultz, C. Verplancke.

Etaient excusés : D. Ancona, J-L. Galindo, C. Lassale, J. Mauviel (pouvoir J. Grimaud), S. Triaire (pouvoir A. Marcos).

Etait secrétaire : S. Martinez.

Les questions suivantes ont été débattues :

2008-06	<u>DGE</u> – Demande de la Dotation Globale d'Equipement auprès de la préfecture pour l'acquisition du local au rez-de-chaussée du Dolium.	Pour : Unanimité
2008-07	<u>Nîmes Métropole</u> - Convention spectacle taurin (la commune accueillera graine de raseteur le 8 août, une demi finale de graine de torero le 25 septembre et peut être une demi finale du concours d'abrivado).	Pour : Unanimité
2008-08	<u>Lotissement de la source</u> - Convention avec le cabinet Chivas, maître d'œuvre du SMDE pour l'installation de l'éclairage public.	Pour : Unanimité
2008-09	<u>Marché aménagement place de l'église</u> – avenant au lot 1 – meynes construction pour un montant TTC de 2072.97€ (concerne le dallage contre le mur du fond et une superficie un peu plus grande de pavé au sol).	Pour : Unanimité
2008-10	<u>Régie des amendes de police</u> – la commune de Générac qui gère cette régie propose une nouvelle convention pour faciliter l'adhésion de nouvelles communes.	Pour : Unanimité
2008-11	<u>Convention avec France Télécom pour l'exploitation d'une antenne relais sur le château d'eau</u> – la convention existante est financièrement favorable à la commune, elle sera prolongée pour 12 ans avec l'attribution de 2 téléphones portables pendant toute sa durée. L'économie réalisée permettra d'équiper l'école maternelle en ADSL.	Pour : Unanimité
2008-12	<u>Stade de football</u> – Autorisation donnée au maire de signer l'échange avec Magali Baume pour maîtriser le foncier où se situera le nouveau stade.	Pour : Unanimité

Fin de la séance 19h10

Fait le 19/02/08

Le maire,
Jacky GRIMAUD